COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA) DU 26 SEPTEMBRE 2023

Présent(e)s :

- **Adhérent(e)s individuel(le)s :** Brigitte BARANOFF, Hervé BÉGUÉ, Christian CORDIER, Thierry LABELLE, Régis LARRE, Dominique NOGUÈRES, Pierre STOEBER.
- **Représentant(e)s associations, syndicats,…** : Thérèse CASTIEAU (Bien vivre en Vallespir), Henri DOUTRES (Union Locale CGT du Vallespir), Jérôme POUS (Vallespir Terres Vivantes).

Le président ouvre la séance à 18h05.

En préambule Brigitte BARANOFF nous indique qu'une présentation a été effectuée à la Comcom par SNCF Réseau sur la possibilité de réouverture au trafic voyageur. La position de SNCF Réseau est claire : impossible de faire circuler trains de voyageurs et trains de marchandises. Cette réponse dogmatique ne doit pas nous freiner dans notre objectif de réouverture ! Thierry LABELLE informe qu'une expertise pour la réouverture (partie infrastructures) a été votée lors d'un Conseil Social et Economique (CSE) de la SNCF. C'est un point d'appui pour notre action.

Compte rendu de la réalisation des décisions prises au précédent CA (les courriers et comptes rendu ont été envoyés aux membres du CA avec l'ordre du jour du CA) :

- **Rencontre avec la région Occitanie le 28 juin 2023**: c'est le vice-président en charge des Mobilités pour tous et infrastructures de transports, JL GIBELIN qui nous a reçus. La délégation de l'association était composée de : Thierry LABELLE (président), Pierre STOEBER (vice-président), Régis LARRE (trésorier) et Mikael MEUSNIER (représentant du syndicat CGT des Cheminots de Perpignan, adhérent à l'association). La région appuiera nos démarches dans le cadre de ses attributions.

- **Conférence de presse le 7 juillet 2023 à Céret :** bonne couverture médiatique de « l'Indépendant, France Bleue.
- **Rencontre avec le Conseil Départemental (CD) 66 le 26 juillet 2023 : nous avons été reçus par** Hermeline MALHERBE, présidente du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales (CD 66) accompagnée de Thierry GUELMENGER, directeur adjoint de cabinet. La délégation de l'association était composé de : Pierre STOEBER (vice-président), Régis LARRE (trésorier) et Christian CORDIER (membre du Conseil d'Administration). Le département est prêt à s'engager sous une forme à définir subvention, adhésion à l'association,…) à nos côtés même si les compétences transport ne sont pas dans ses prérogatives.
- **Courrier au préfet des Pyrénées Orientales :** un courrier a été envoyé au préfet des Pyrénées Orientales pour le sensibiliser sur la réouverture de la ligne à travers une rencontre et de solliciter SNCF Réseau pour engager une étude. La réponse est parvenue lundi et comporte un point positif (notre courrier a été transmis à la DREAL d'Occitanie) et un point négatif (il ne parle pas de nous recevoir). Nous avons l'appui du Conseil Départemental pour notre demande. La réponse du préfet lui sera transmise.
- **Courrier au président de la Comcom du Vallespir :** suite à la délibération votée par la communauté de communes du Vallespir, une demande de rencontre du bureau communautaire (qui comprend les 10 maires de la Comcom a été formulée. Nous sommes en attente d'une réponse.

Partage du fichier adhérent(e)s aux membres du bureau : à la demande de Pierre STOEBER, un débat s'engage sur le besoin de partager le fichier des adhérent(e)s. Après discussion, il est décidé de fournir le fichier aux membres du bureau et qui comportera les éléments suivants : nom, prénom, ville.

Situation auprès de la banque et point financier :

- Un compte a été ouvert auprès de la Banque Populaire du Sud à Céret. Un chéquier et une carte bleue sont en notre possession. Le président et le trésorier ont la signature et accès à toutes les opérations nécessaires au fonctionnement de l'association.
- Les seules recettes de l'association sont pour le moment les cotisations des adhérent(e)s. Nous sommes 68 adhérent(e)s individuel(le)s et 8 associations, organisations syndicales, partis politiques. Cela représente 1 300 euros.
- Concernant les dépenses, celles-ci sont conformes aux décisions prises : adhésion à Convergence Nationale Rail (CNR), verre de l'amitié en fin de CA, tirage de tract, frais carte bleue,… Les dépenses sont de 244,26 euros.

- Ce qui fait que nous avons à la date d'aujourd'hui un solde positif de près de 800 euros. Nous disposons donc de quelques moyens pour mener notre activité qu'elle soit de communication ou par la construction d'initiatives visibles de masse.
- Suite à la rencontre avec le CD 66 et la possibilité d'une subvention, un dossier sera déposé.
- Des membres du CA proposent que la même démarche soit engagée vis-à-vis du Conseil Régional.
- Un membre du CA (Jérôme POUS) demande que soit étudié les conditions d'utiliser les services de l'Office Municipal de la Culture (OMC) de la mairie pour comparer le prix des photocopies. Dominique NOGUÈRES se renseigne.

Logo de l'association : un projet a été réalisé par Hervé BÉGUÉ et proposé aux membres du CA. Il est validé et sera utilisé pour toutes les communications de l'association (courriers, tracts convocations,…). Il est décidé de se servir de ce support pour réaliser des badges qui serviront lors de nos initiatives ainsi que la réalisation d'un kakémono pour nous identifier lors des distributions sur les marchés, présence dans les forums,… Thierry LABELLE se charge de prendre contact pour des projets et un devis qui seront présentés lors du prochain CA.

Communication : Brigitte BARANOFF fait part de la parution d'un encart dans le prochain bulletin municipal de Céret. Le CA (Thierry LABELLE) sollicitera la mairie d'Elne (adhérente à l'association).

2 projets de visuel nous sont présentés par Hervé BÉGUÉ et Pierre STOEBER. Il est demandé de les retravailler et de solliciter les membres du CA pour en choisir un au prochain CA.

En raison de difficultés de fonctionnement de la boite mail de l'association (laposte.net), il est décidé de changer d'opérateur de d'utiliser « protonmail ». Dominique NOGUÈRES s'en occupe.

Discussions et décisions sur les actions à venir :

- Continuer la campagne de signatures de la pétition. Nous sommes à 828.
- Cette pétition sera mise en ligne. Dominique NOGUÈRES s'en occupe.
- Les maires de Ortafa, Brouilla et Banyuls dels Aspres, concernés par le passage de la ligne et pas dans le périmètre de la Comcom du Vallespir seront sollicités pour une rencontre. Régis LARRE prépare un courrier.
- Prévoir une initiative publique et médiatique début Décembre à Céret. Les membres du CA sont sollicités pour formuler des propositions. Sera décidé au CA extraordinaire du 7 novembre 2023.

- Des propositions d'exposition visible sont formulées : faire travailler les enfants des centres de loisirs de Céret sur une fresque, réalisation d'une bâche de 2X5 mètres,…

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAORDINAIRE SE TIENDRA

LE MARDI 7 NOVEMBRE 2023 À 18H

(La salle et l'ordre du jour vous seront communiqués ultérieurement)